

Soirée d'émeute à Paris

Des morts, de nombreux blessés

Les manifestants forcent les barrages et parviennent jusqu'au Palais-Bourbon
Le gouvernement a fait appel à la troupe



Voici M. Bonnefoy-Sibour (au centre) dirigeant personnellement le service d'ordre place de l'Opéra.

Les manifestations

Dès 16 h. 30 des mesures d'ordre exceptionnelles furent prises en prévision des manifestations annoncées cet après-midi et ce soir.

Sur les voies où des incidents sont à craindre, les grilles des arbres furent enlevées. De nombreux cafés et restaurants fermèrent leurs devantures.

Aux Grands Palais et aux alentours les forces de police sont massées, prêtes à intervenir.

Paris, 6 février. — Les Jeunes Patriotes ayant décidé de se rassembler à 19 heures place de l'Hôtel-de-Ville pour se rendre ensuite à la Chambre, la Préfecture de police prit des mesures d'ordre.

Avenue Victoria, rue du Temple et Renard, qui de la Seine, sont de gardes des forces importantes de police.

Un premier heurt se produisit à 18 heures vers la Concorde. Des pierres sont lancées sur les agents. Plusieurs arrestations sont opérées.

Aux gares du Nord et de St-Lazare, des centaines de manifestants communistes sont dispersés.

A 18 h. 30, la place de l'Hôtel-de-Ville est complètement dégagée et les gardes républicains à cheval prennent position près de la rue de Rivoli pour intervenir si besoin est.

Vers 18 h. 40 environ, 250 communistes manifestent aux abords du carrefour Rivoli-Sébastopol renversant une borne lumineuse. A 18 h. 50, le kiosque de la Vigie, place de la Concorde, est renversé par des manifestants. A la même heure, place de l'Opéra, une grande manifestation se manifeste.

Paris, 6 février. — Les manifestations qui devaient commencer pour les grands boulevards à partir de 19 h. 30 se déclanchèrent peu après 19 heures par quelques centaines de jeunes gens.

Dispersés au carrefour Drouot, des groupes se réunissent pour marcher en colonne en direction de l'Opéra. Des cris sont poussés : « Démission ! ».

Mais dès que la cohorte s'ébranle, il apparaît qu'on ne laissera point aujourd'hui les cortèges se reformer ni l'augmenter des badauds qui sont nombreux et tenir toute la chaussée. En effet, en quelques instants le peloton des gardes mobiles à cheval avec casques de cuir, longue tunique sombre, sabre au côté, apparaît derrière les groupes des gardiens de la paix qui précède le commissaire de police en grande tenue, tunique ceinturée, écharpe tricolore.

Tout aussitôt une trompette lance les notes d'une première sommation. Ce sera pour l'instant seulement les chevaux qui s'arrêtent et s'arrêtent aussitôt.

Quelques-uns gagnent le trottoir. Les manifestants sont éparpillés sur les rues voisines. La foule manifeste par des cris et des coups de sifflets, mais ne marque pas de tendance à se joindre aux manifestants.

700 manifestants allant vers la Chambre sont refoulés.

Un double barrage est établi devant les grilles de la Chambre.

Ceux du pont de la Concorde, débordés tout à l'heure, sont rétablis.

A 19 heures 30, la foule devient plus agressive. La garde à cheval met sabre au clair et refoule les manifestants. Des pompes à incendie courent la foule qui s'avance en dépit du service d'ordre. Des blessés sont portés dans les ambulances qui stationnent sur le pont.

Parmi le vacarme, on entend l'éclatement des pétards. Des pierres sont lancées sur les gardes.

A 19 h. 45, la foule devenue considérable, est parvenue à rompre les barrages et s'avance vers la Chambre.

Les renforts de police se précipitent pour empêcher les manifestants d'arriver au Palais-Bourbon.

Les « croix de feu » dispersées aux Champs-Élysées, se dirigent par groupes vers la Chambre par des voies détournées. Une colonne de 800 Croix de Feu se heurte rue de Bourgogne à un important service d'ordre. Bagarres. Quelques blessés.

Les manifestants ont atteint leur maximum d'activité place de la Concorde où la foule a tenté de rompre les barrages pour gagner la Chambre.

Quelques manifestants qui y étaient parvenus ont été refoulés, mais la garde à cheval, place de la Concorde, a dû charger sabre au clair.

Un autobus a été incendié. Les pompiers ont arrosé la foule. On a entendu les éclatements de pétards et quelques coups de feu. On compte des blessés légers en assez grand nombre.

D'autres blessés ont dû être emportés. Les arrestations sont nombreuses.

Autour de la Chambre on signale des bagarres et des rixes entre manifestants. Peu après 19 heures, des manifestants ont provoqué un commencement d'incendie aux portes du ministère de la Marine. A 20 h. 45, les manifestations continuent beaucoup moins fortes.

Un assez grand nombre de blessés ont été conduits au Palais-Bourbon où des médecins-majors, les docteurs du Palais-Bourbon et des députés ont donné leurs soins aux gardes municipaux, aux gardes mobiles et aux agents qui portent pour la plupart des blessures d'apparence assez légère.

Les voitures d'ambulance ont conduit les plus atteints à l'infirmerie de la garde républicaine.

A 19 h. 30, quelques conseillers municipaux avaient pris la tête du cortège des femmes patriotes. Plusieurs ont été blessés, notamment M. Dupont, transporté sérieusement blessé à l'hôtel Leclerc.

Un autre conseiller municipal, M. Ferrand, a été arrêté. M. Marchand, directeur de la police municipale, a été blessé à la tête dans la bagarre produite sur le pont Solférino.

A la Préfecture de Police, à 22 heures, on ne peut ni confirmer ni affirmer ces bruits.

A 20 h. 30, à l'hôpital Beaujon on accuse 43 blessés hospitalisés dont 7 dans un état grave. Deux viennent de succomber. On signale à 22 heures qu'un bataillon d'infanterie détaché du 46^e régiment est massé sur la place du Palais-Bourbon.

A 21 h. 45, la place de la Concorde est entièrement dégagée. Près du mur d'enceinte du jardin des Tuileries, des arbres arrachés flambent. Le quai des Tuileries est jonché de débris de toutes sortes, lampadaires renversés, arbres arrachés, bancs disloqués jetés au milieu de la voie.

A la suite de la violence des bagarres qui se sont produites cours la Reine et aux Champs-Élysées, le bruit court que plusieurs blessés auraient succombé à leurs blessures.

Lord Ashley veut divorcer...

Parce que Douglas Fairbanks s'est trop attaché dans la vie de sa femme...

Londres, 6 février. — Le « Daily Express » annonce que lord Ashley demande le divorce contre sa femme parce qu'il soupçonne celle-ci de lui avoir été infidèle lors du séjour à Londres de Douglas Fairbanks senior.

Au cours d'une séance extrêmement tumultueuse, M. Daladier obtient à la Chambre une majorité de 140 voix

Les grilles du Palais-Bourbon en ce jour de présentation du nouveau gouvernement, retiennent un flot de curieux. A l'intérieur, dans les couloirs, les galeries et les tribunes, une foule peu inquiète se presse. Dans l'hémicycle, quelques six cents parlementaires, lorsqu'à 15 heures M. Bouisson agit la sonnette et ouvre la séance.

L'entrée de MM. Frot et Boncour est saluée à la fois par les applaudissements des gauches et par les huées de la droite.

Le débat orageux laisse préjuger de ce que sera cette séance.

Tout de suite M. Daladier monte à la tribune, acclamé par les gauches, pour y lire la déclaration que nous avons publiée d'autre part.

Cette lecture est hachée par des interruptions de ses amis qui poussent des clameurs et applaudissent chaque mot sonore. C'est un brouhaha intense. On perçoit par intervalle un « Vive les Soviets » des communistes. Devant le vacarme, le président du Conseil s'adresse de la tribune au président. Les communistes crient plus fort : « Les Soviets ». La droite hurle « Démission ! ». Tumulte effroyable. Les insultes jaillissent ; à l'extrême gauche plusieurs députés dévalent de leurs bancs dans l'hémicycle et viennent faire front à leurs adversaires d'en face.

Le président quitte le fauteuil.

« En prison Chippie », clament les communistes. M. Daladier reste calme sous les « Hou ! Hou ! » et les applaudissements.

Cinq minutes passent. M. Bouisson reprend possession de son siège et M. Daladier poursuit sa lecture en provoquant les mêmes réactions de l'assemblée. Enfin les derniers mots « dans l'intérêt de la patrie » sont acclamés debout par les radicaux.

Ensuite lecture est donnée des demandes d'interpellations. M. Daladier suppose à ce sujet que l'opinion de la Chambre est faite et qu'elle voudra permettre aux orateurs de l'opposition de développer leurs interpellations. Il pose la question de confiance sur cette procédure (applaudissements à gauche et à l'extrême droite). L'opposition proteste ; notamment M. Henri Haye qui décline la confiance dans la proposition.

M. Bouisson met aux voix la question et fait connaître qu'il est saisi d'une demande de scrutin à la tribune.

La séance est suspendue cependant pour permettre d'en déchiffrer les signatures qui sont illisibles. La séance est reprise à 16 h. 08. La demande de scrutin à la tribune est validée. Les députés défilent un à un à la tribune

sans incident et approuvent par 300 voix contre 217 la procédure proposée par M. Daladier. M. Henri demande alors la jonction de son interpellation à celles de MM. Demange, Franklin-Bouillon, et Yvan-Garay que le président du Conseil a acceptées et adressant à M. Daladier « vite et fort », avec-tous dit « vite » nul ne vous le reprochera, mais vous allez un peu tout de même. Il lui demande des explications sur la manière dont il entend gouverner et sur quelle majorité il compte s'appuyer. Il exprime la crainte qu'il installe le fascisme qu'il prétend combattre et l'orateur dépose une demande de scrutin à la tribune.

Sur banc, M. Blum dénonce le danger d'un débat parlementaire commencé et prolongé dans la confusion et la discordie. La proposition du gouvernement est très acceptable ; que les députés interpellateurs se joignent et choisissent leurs interprètes la question sera vidée sans que le débat soit brutalisé et arbitrairement écourté. (Appl. g. et ext. g.)

M. Vallat constate que M. Blum a changé d'avis mais il demande également la jonction de son interpellation.

« Si la Chambre me la refuse, dit-il, elle me permettra d'aller retrouver à 8 heures mes camarades de combat ».

M. Daladier affirme qu'il n'a voulu établir aucune hiérarchie entre les députés mais donner tout de suite la parole à ceux qui ont été les premiers à se lever.

« Si la Chambre me la refuse, dit-il, elle me permettra d'aller retrouver à 8 heures mes camarades de combat ».

M. Daladier affirme qu'il n'a voulu établir aucune hiérarchie entre les députés mais donner tout de suite la parole à ceux qui ont été les premiers à se lever.

« Si la Chambre me la refuse, dit-il, elle me permettra d'aller retrouver à 8 heures mes camarades de combat ».

M. Daladier affirme qu'il n'a voulu établir aucune hiérarchie entre les députés mais donner tout de suite la parole à ceux qui ont été les premiers à se lever.

« Si la Chambre me la refuse, dit-il, elle me permettra d'aller retrouver à 8 heures mes camarades de combat ».

M. Daladier affirme qu'il n'a voulu établir aucune hiérarchie entre les députés mais donner tout de suite la parole à ceux qui ont été les premiers à se lever.

« Si la Chambre me la refuse, dit-il, elle me permettra d'aller retrouver à 8 heures mes camarades de combat ».

M. Daladier affirme qu'il n'a voulu établir aucune hiérarchie entre les députés mais donner tout de suite la parole à ceux qui ont été les premiers à se lever.

« Si la Chambre me la refuse, dit-il, elle me permettra d'aller retrouver à 8 heures mes camarades de combat ».

M. Daladier affirme qu'il n'a voulu établir aucune hiérarchie entre les députés mais donner tout de suite la parole à ceux qui ont été les premiers à se lever.

« Si la Chambre me la refuse, dit-il, elle me permettra d'aller retrouver à 8 heures mes camarades de combat ».

M. Daladier affirme qu'il n'a voulu établir aucune hiérarchie entre les députés mais donner tout de suite la parole à ceux qui ont été les premiers à se lever.

« Si la Chambre me la refuse, dit-il, elle me permettra d'aller retrouver à 8 heures mes camarades de combat ».

M. Daladier affirme qu'il n'a voulu établir aucune hiérarchie entre les députés mais donner tout de suite la parole à ceux qui ont été les premiers à se lever.

« Si la Chambre me la refuse, dit-il, elle me permettra d'aller retrouver à 8 heures mes camarades de combat ».

M. Daladier affirme qu'il n'a voulu établir aucune hiérarchie entre les députés mais donner tout de suite la parole à ceux qui ont été les premiers à se lever.

« Si la Chambre me la refuse, dit-il, elle me permettra d'aller retrouver à 8 heures mes camarades de combat ».

M. Daladier affirme qu'il n'a voulu établir aucune hiérarchie entre les députés mais donner tout de suite la parole à ceux qui ont été les premiers à se lever.

« Si la Chambre me la refuse, dit-il, elle me permettra d'aller retrouver à 8 heures mes camarades de combat ».

M. Daladier affirme qu'il n'a voulu établir aucune hiérarchie entre les députés mais donner tout de suite la parole à ceux qui ont été les premiers à se lever.

« Si la Chambre me la refuse, dit-il, elle me permettra d'aller retrouver à 8 heures mes camarades de combat ».

M. Daladier affirme qu'il n'a voulu établir aucune hiérarchie entre les députés mais donner tout de suite la parole à ceux qui ont été les premiers à se lever.

« Si la Chambre me la refuse, dit-il, elle me permettra d'aller retrouver à 8 heures mes camarades de combat ».

M. Daladier affirme qu'il n'a voulu établir aucune hiérarchie entre les députés mais donner tout de suite la parole à ceux qui ont été les premiers à se lever.

« Si la Chambre me la refuse, dit-il, elle me permettra d'aller retrouver à 8 heures mes camarades de combat ».

M. Daladier affirme qu'il n'a voulu établir aucune hiérarchie entre les députés mais donner tout de suite la parole à ceux qui ont été les premiers à se lever.

« Si la Chambre me la refuse, dit-il, elle me permettra d'aller retrouver à 8 heures mes camarades de combat ».

La déclaration ministérielle

Paris, 6 février. — Voici le texte de la déclaration ministérielle.

« Depuis un mois, un scandale né de quelques défaillances individuelles a paralysé l'action de la Chambre, dressé les partis les uns contre les autres, démoralisé le pays et fourni aux adversaires du régime l'occasion de reprendre les attaques que depuis dans le passé, la vigilance des républicains.

Nous ne sortirons de cette atmosphère irrespirable qu'en faisant la lumière complète par du courage et par de l'énergie. Le gouvernement qui est devant vous a déjà commencé sa tâche. Constitués depuis huit jours, il devra de à être jugé sur ses premiers actes.

En dehors des fautes que votre commission d'enquête dénoncera et qu'il faudra châtier sans merci, il a corrigé dans certains services publics, un relâchement de vigilance, un affaiblissement du sens des responsabilités qui appellent une rénovation du personnel et des méthodes.

Vous nous direz si nous avons bien fait de restaurer l'autorité de l'état républicain en refusant de le laisser monopoliser en féodalités au profit des administrations irresponsables.

Pendant que votre commission d'enquête, composée de représentants de tous les partis, assurera la manifestation éclatante de la vérité, il faut que dans les assemblées reprenne l'œuvre législative. Les députés, les sénateurs, les partisans et qui est pourtant indispensable à la vie même du pays.

Il faut noter des textes protégeant efficacement l'épargne. Il faut avoir un budget avant le 31 mars, sinon le travail de faire contre le capitalisme, par cinq gouvernements successifs restant inachevé, demeurerait stérile.

Tandis que des désastreux attendent avec impatience des nouvelles fausses ou vraies de scandales, tandis que certains partisans croient y trouver le remède, de leurs schémas, le paysan se demande comment il verra ses récoltes, l'ouvrier voit ses salaires réduits et craint la menace de chômage, le commerçant et l'industriel luttent contre la concurrence étrangère chaque jour plus sévère et plus pressante, les classes moyennes sont accablées par la cherté de la vie et la jeunesse est incertaine de son avenir.

Elus par le peuple, en contact direct avec lui dans toutes les provinces, connaissant ses souffrances, ses inquiétudes, ses espoirs, est-il possible sans vous faire injure de croire que vous ferez des luttes passionnées à l'accomplissement du devoir pour lequel la France vous a mandatés ? Les scandales passent, les problèmes demeurent.

La République, pour continuer, doit résister. Nous sommes décidés à maintenir notre statut ministériel, mais le budget doit être voté. Le budget une fois voté, il faudra lutter contre le chômage et ranimer l'activité économique du pays, améliorer notre balance commerciale par une politique réaliste fondée sur des accords de compensation et de réciprocité.

Il faudra reprendre à la base notre vieux système fiscal et substituer à sa machine archaïque et compliquée un mécanisme simple et moderne d'un rendement plus régulier et moins vexatoire.

En face d'une Europe inquiète et divisée, nous affirmerons de nouveau la volonté de paix et de sécurité de la France, dont toute la politique tient en ces deux termes : coopération internationale et défense nationale. Fidèles à la Société des Nations et à nos amitiés éprouvées, sachant que la France a trop clairement témoigné sa ténacité volontaire de paix pour rien redouter du jugement des peuples, nous n'assurons ni par aveuglement ni par faiblesse la responsabilité de laisser notre pays glisser avec l'Europe entière à de nouvelles catastrophes.

La paix est un idéal qu'il ne suffit pas de souhaiter, mais qu'il faut faire entrer dans la réalité par une méthode loyale, loin des apparences vaines, loin des équivoques dangereuses.

Pour cette œuvre, il faut une majorité. Le peuple vous a délégué sa souveraineté. Forts de l'autorité que nous donnera votre confiance, nous saurons défendre le régime et faire respecter la loi et le parlement qui fait la loi.

En des temps plus troublés, de grands anciens eurent l'énergie de maintenir l'ordre démocratique. Aujourd'hui, les républicains unis doivent suivre leur exemple s'ils veulent assurer le progrès de l'un des rares régimes de liberté qui subsistent encore dans le monde.

C'est à leur union que nous faisons appel dans l'intérêt de la patrie.



M. Geay, le nouveau directeur de la Loterie Nationale.

La Loterie Nationale

Tirage de la sixième tranche

Tous les billets se terminant par le chiffre 9 gagnent 200 francs.

Les billets se terminant par 023 gagnent 10.000 francs.

Les billets se terminant par 4.732 gagnent 50.000 francs.

Les billets se terminant par 8.449 gagnent 100.000 francs.

Les billets se terminant par 92.063 gagnent 500.000 francs.

LES MILLIONS

Les numéros suivants gagnent un million :

84.243 E
68.338 F
97.534 Z
98.439 G
57.234 A
19.966 X
12.543 O
82.454 E
85.414 K
90.531 Z
23.531 H
41.697 E
78.029 K
50.832 Y
93.708 U

LE GROS LOT

15.931 A

La Quotidienne

Une séance tumultueuse a permis au cabinet Daladier d'obtenir la majorité escomptée.

Il l'a obtenue d'autant plus facilement que, pendant que les députés se débattaient, une véritable émeute se soulevait à Paris, rappelant à tous les socialistes de France ou S.F.I.O., que le péril du régime n'était pas un argument de tribune.

Et dans la soirée, les députés se trouvaient assésés littéralement par les manifestants, que les barrages de police n'avaient pu contenir et qui entouraient en vociférant le Palais-Bourbon.

On voudrait croire que les membres de la Chambre et en particulier les disciples de M. Blum, tout à leurs querelles byzantines, auront compris la leçon.

Hélas, ils ne l'avaient sans doute pas encore fait hier et les adversaires du Parlement auront beau jeu à dénoncer l'impuissance et l'incohérence qui se sont manifestées au cours du débat.

Pagilats, apostrophes, fureurs et violences, ce n'est pas ce qu'on attendait de la majorité qui aurait dû opposer au tumulte de la rue le sang-froid et la dignité de gens résolus à se faire respecter.

Cette journée est un douloureux avertissement. Il sera bientôt trop tard.

PIERREJEAN.



Le Carnaval de Nice. — Le char de Sa Majesté Carnaval.